



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Déclaration de politique étrangère

présentée par

Monsieur Jean Asselborn
Ministre des Affaires étrangères et européennes

devant la Chambre des Députés
le 21 mars 2017

**** Seul le discours prononcé fait foi ****

DÉCLARATION DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

1. Depuis mon dernier discours, prononcé il y a un peu plus d'un an, par lequel je faisais le constat que notre monde était devenu encore plus divisé, désorienté et dangereux que les années précédentes, force est de constater qu'aujourd'hui, il n'y a hélas aucune amélioration. Que du contraire. Nous vivons dans un monde plus chaotique à maints égards. Des conflits latents, des guerres civiles et des guerres continuent de sévir et d'autres éclatent, le terrorisme, ou la menace du terrorisme sont omniprésents, et l'autoritarisme se répand, aussi chez nos pays voisins. Et même si la crise des réfugiés en Europe semble être moins aiguë, les gens continuent de mourir en Méditerranée, et nous n'avons toujours pas réussi à traiter correctement les racines de cette crise.
2. L'Union européenne se trouve toujours dans une crise existentielle, et le Brexit ne lui facilite pas la tâche, c'est le moins que l'on puisse dire. Le nationalisme et le populisme émergent en beaucoup d'endroits en Europe, et notre politique ne semble pas avoir les bonnes réponses aux questions émanant d'une population qui est désorientée face aux diverses crises et face au phénomène de la mondialisation. Il n'est en effet pas aisé, en tant qu'Etat, de trouver des réponses à propos d'une réalité qui dépasse de loin les frontières nationales. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons affronter les grands défis en Europe qu'ensemble en tant qu'Union, afin de pouvoir répondre aux défis et trouver des solutions communes.
3. Mais malheureusement la coopération au sein de l'Union, mais aussi de par le monde, est devenue plus difficile. L'on est régulièrement critiqué lorsqu'on pointe du doigt des déficits démocratiques dans certains pays de l'UE. J'assume pour ma part cette position avec conviction, car c'est le devoir des démocrates de défendre les principes de base de la démocratie et de l'Etat de droit. Dans ce monde, il y a de plus en plus de politiciens qui sont d'avis que, parce qu'ils ont été élus, et sont donc légitimes, ils n'éprouvent pas la nécessité de respecter la séparation des pouvoirs. Ils essaient ainsi d'affaiblir les pouvoirs qui leur

barrent la route, ou bien de remettre en question des droits fondamentaux comme la liberté d'expression. Dans ce cas, il faut réagir. Si nous ne réagissons pas, nous devenons complices des ennemis d'une société pluraliste et ouverte, ou alors nous nous cachons sous le manteau de l'indifférence.

4. Il est difficile de croire qu'au jour d'aujourd'hui, 60 ans après la signature du Traité de Rome, et plus de 70 ans après la signature de la Charte de l'ONU, des discours du passé ressurgissent, qui nous remémorent douloureusement l'histoire tragique de l'Europe et toute l'horreur endurée. Nous ne devons pas tolérer cela. Nous devons au contraire nous y opposer par tous les moyens démocratiques dont nous disposons; nous devons défendre nos libertés et nos valeurs; nous devons nous engager pour le projet de paix qu'est l'Europe, pour la coopération et pour l'intégration. C'est notre responsabilité envers les générations futures.

POPULISME

5. Les défis qui se posent à l'Union européenne sont toujours notoires: sur le plan social, sur le plan économique, et aussi sur le plan de la politique de sécurité. La victoire de Donald Trump aux élections présidentielles aux Etats-Unis a relancé le populisme de droite en Europe, et elle va poser un certain nombre de défis nouveaux à la relation transatlantique. En ce qui concerne la migration, il est vrai que nous avons en 2016 moins de réfugiés et de migrants que l'année d'avant. La route des Balkans est plus ou moins fermée. Cependant sur la route dangereuse de la Méditerranée, il y a toujours des milliers de gens en fuite contre la guerre et la misère, à la recherche d'un avenir meilleur. Une autre raison pour la situation difficile au sein de l'Union européenne est bien sûr le Brexit, sur lequel je reviendrai plus en détail.
6. La montée du populisme et du nationalisme dans beaucoup de pays en Europe nous préoccupe beaucoup, même si l'on ressent un certain soulagement après le résultat des élections aux Pays-Bas. Les partis populistes proposent aux gens des solutions apparemment très simples face à des problèmes très complexes. Mais les propositions qu'ils soumettent ne correspondent pas aux réalités, elles ne reposent ni sur des faits, ni sur les réalités du monde actuel. Sont projetées des images d'ennemis, des "Fake News", des faits alternatifs, comme

si le cercle n'était plus rond mais carré. Le populisme s'élève contre le soi-disant "Establishment", contre des minorités, contre des réfugiés et des migrants, contre d'autres cultures et religions. Il repose sur l'exclusion de l'autre. Les populistes de droite essaient d'utiliser à leurs fins les préjugés, l'insatisfaction, la peur et la jalousie des gens, pour en tirer du capital politique. C'est toujours la faute des autres !

7. Nous devons tout mettre en œuvre afin d'éviter que les populistes ne prennent pied au sein de notre système démocratique. Ces derniers abusent des chemins démocratiques afin d'arriver au pouvoir, et quand ils y parviennent, ils écartent l'Etat de droit et remettent en question les valeurs fondamentales. Nous ne devons pas sous-estimer ce danger. L'histoire nous a appris que les dictatures se créent toujours lorsque l'Etat de droit et les valeurs fondamentales sont vidés de leur substance. N'avons-nous donc pas retenu de l'histoire que populisme et nationalisme mènent tout droit dans l'abîme ? Nous devons nous défendre, et cela signifie aussi que nous devons reconnaître que les acquis dont nous jouissons au sein de l'Union européenne, ne sont pas une évidence. Rien n'est une évidence aujourd'hui ! Nous devons nous battre pour notre Union, pour les valeurs fondamentales et l'Etat de droit. Et cela non pas de temps à autre, mais chaque jour !
8. En Europe, beaucoup de gens sont touchés directement par les conséquences de la crise économique et financière. Il est vrai que cette situation économique dans l'Union européenne s'est améliorée ces dernières années, néanmoins il reste du chemin à faire. La situation en Grèce en particulier, mais aussi dans un certain nombre d'autres pays, reste préoccupante. J'ai beaucoup de compréhension pour les soucis des gens dans ces pays, et nous ne pouvons admettre que les réformes structurelles, qui ont malheureusement très souvent des conséquences non sociales et inhumaines, ne soient mises en œuvre que sur le dos des gens qui éprouvent déjà d'énormes difficultés.
9. C'est l'une des nombreuses raisons pour lesquelles nous avons besoin d'une dimension sociale forte au sein de l'Union européenne. Nous avons aussi défendu ce point de vue durant notre Présidence au second semestre de 2015, et ce point de vue nous le défendons encore aujourd'hui plus que jamais. Une Union européenne forte nécessite une dimension sociale forte. Si nous voulons être à l'écoute de nos citoyens en Europe, si nous voulons que

les gens continuent de croire en l'Europe, alors nous devons penser et agir de façon plus sociale et démocratique dans l'Union européenne. Cela signifie que nous devons développer plus en avant les programmes sociaux de l'UE, en particulier pour les pays où les réformes structurelles touchent les plus pauvres. Cela signifie aussi que nous devons porter plus de responsabilité ensemble dans l'Union européenne, et cela signifie également que nous avons besoin de plus de solidarité au sein de l'Union, et ce non seulement pour les questions de migrations.

MIGRATION

10. Permettez-moi de m'arrêter un instant sur la problématique de la migration. En 2015, le UNHCR a compté au niveau mondial 65,3 millions de réfugiés et de déplacés internes. Ce chiffre était marquant : c'était en effet la première fois depuis la deuxième guerre mondiale qu'autant de gens étaient en fuite.
11. La migration est un sujet complexe. Elle comprend beaucoup de situations diverses, celle des réfugiés fuyant la guerre et la persécution, celle des migrants économiques, celle des migrants illégaux et légaux. Les populistes essaient sans cesse de faire des amalgames, de simplifier des situations difficiles, et de faire oublier ce que sont les droits et les devoirs. Cela ne peut être notre approche.
12. Il s'agit avant tout de vies humaines ! Derrière les chiffres se cachent des enfants, des femmes, des hommes et des familles.
13. Les flux de migration élevés que nous avons vus en 2015, avaient pour conséquence que Dublin ne pouvait plus fonctionner correctement, et Schengen était en danger. Il a fallu en tirer des leçons et faire en sorte que le système s'améliore pour le futur.
14. Cela n'est guère facile, vous le savez aussi bien que moi. L'Europe a besoin d'une approche commune. La recherche de solutions européennes est la seule façon de gérer cette problématique.

15. La situation géographique de l'Union est telle qu'elle se situe près des conflits. Et l'on ne peut, aussi pour cette raison, faire de comparaison avec les politiques appliquées en Australie ou au Japon.
16. L'UE doit assurer aux réfugiés, qui fuient devant les pires conditions de vie en notre monde, qu'ils reçoivent la garantie du plus haut niveau de protection de leurs droits de l'homme, tel que le prévoit le droit international. A cet égard, nous devons tous, sans exception, assumer nos responsabilités. Mais les gens qui ne sont pas soumis à la Convention de 1951 et qui séjournent sur le territoire européen de façon illégale, doivent aussi pouvoir être renvoyés chez eux, comme le prévoit la loi. Cela ne veut pas dire que nous ne devons pas continuer à chercher des solutions afin d'élargir la migration légale. L'Europe a encore et toujours besoin de migrants. Ici au Luxembourg, nous sommes en effet les mieux placés pour savoir l'importance de l'apport des migrants dans notre société.
17. Sur le plan international, l'Europe a beaucoup œuvré en 2016 en matière de migration.
18. La déclaration UE-Turquie, avec tous les points faibles dont nous avons aussi débattus ici même à la Chambre, permet de mettre un frein aux affaires des passeurs. Plus de 47 réfugiés par jour sont arrivés en moyenne sur les îles grecques, alors que lors du mois précédant la Déclaration, il y en avait jusqu'à 1700 par jour, et nous savons bien dans quelles conditions ! En même temps, 70 personnes ont péri en Égée en 2016. En 2015, il y en avait 1100 !
19. Au sein de l'UE, on se pose aussi la question de savoir si à l'avenir, les dossiers des demandeurs d'asile pourraient être traités en-dehors de l'UE, et d'avoir recours à la réinstallation dans une deuxième étape.
20. Ceci ne fonctionne qu'avec la stricte coopération de l'UNHCR, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Ceci exclut des camps comme il en existe actuellement, notamment en Lybie. Les conditions de vie y sont inhumaines. Dans ce contexte, je voudrais souligner qu'il n'y a pas de lieu sûr en-dehors de l'UE, où des réfugiés, sauvés en Méditerranée occidentale, peuvent être renvoyés.

21. Pour ce qui est des migrants, la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure ont publié en juillet une première communication dans le but d'établir de nouveaux partenariats avec des Etats tiers. La communication propose une approche intégrée, qui implique différents instruments et politiques, visant à maîtriser des flots de migration. Des instruments, nommés « Compacts », ont été proposés pour 5 pays africains, à savoir le Niger, Nigéria, Sénégal, Mali et Éthiopie.
22. Ces „Compacts“ font partie du suivi du Sommet de La Vallette qui a eu lieu en novembre 2015 sous notre Présidence. Le Luxembourg s'est toujours engagé pour faire en sorte que l'esprit de La Vallette se retrouve autant que possible dans les « Compacts ». Comme vous le savez : « more for more » était notre leitmotiv pendant notre Présidence, et nous nous sommes battus avec énergie contre le principe du « less for less », ceci en lien avec l'aide à la coopération.
23. La situation de la migration constitue naturellement un volet quand nous parlons d'aide au développement et d'aide humanitaire, mais nous ne faisons pas de politique de développement avec le seul objectif d'empêcher la migration.
24. Le nombre de demandes d'asile au sein de l'UE reste élevé, avec 1,24 millions de demandes en 2016. Ce sont malgré tout un peu moins de demandes qu'en 2015, qui se chiffraient à 1,35 millions. Simultanément, les passages de frontière illégaux ont reculé de manière significative : environ un demi-million de gens sont arrivés en Europe par le biais des frontières extérieures de l'Union. Cela correspond à un tiers de la situation globale dramatique de 2015.
25. Grâce à la Déclaration UE-Turquie, et grâce à des contrôles plus stricts aux frontières sur la route des Balkans, moins de gens sont entrés de manière illégale par la Grèce dans l'UE en 2016. En parallèle sont arrivés en 2016 en Italie 18% plus de gens que l'année précédente, ce qui s'explique par l'instabilité en Lybie, mais aussi d'autres facteurs comme des conflits, la pauvreté et le désespoir sur le continent africain.

26. Il me semble évident que l'on ne peut laisser l'Italie et la Grèce toutes seules ; il n'est pas juste que deux pays, en raison de leur situation géographique, doivent supporter seuls la charge. De meilleures conditions météo peuvent aussi provoquer des flux de migration plus importants. Rien que le 19 mars, plus de 3000 personnes ont été sauvées devant la côte libyenne, et pour 38 personnes les secours sont arrivés trop tard. Le même weekend, plus de 330 personnes sont arrivées sur les îles grecques.
27. Dans cette optique, le Luxembourg a mis en œuvre de façon conséquente les mesures qui ont été prises au niveau de l'UE en 2015. Nos experts de l'asile ont été détachés 4 fois dans l'un ou l'autre pays en 2016. Le Luxembourg a aussi mis à disposition des traducteurs sur le terrain.
28. La relocalisation a également évolué. En 2016, le Luxembourg a accueilli 167 personnes relocalisées. Le Luxembourg fait ses devoirs. Hélas, les décisions importantes de l'UE ne sont pas soutenues par tous les 28 membres ; certains pays sont même allés jusqu'à la Cour de justice européenne.
29. Avec cette démarche, on compromet les immenses progrès en matière d'asile faits par les Italiens et les Grecs. Ces deux pays prennent en charge une partie importante du travail dans l'UE en matière d'asile, et leur responsabilité est grande. Les Hotspots doivent garantir la sécurité et, conformément au droit européen, les deux pays enregistrent maintenant les demandeurs d'asile. Ces progrès ont permis de mettre fin à la politique du laisser passer illégal. Mais nous savons aussi dans quelles conditions les réfugiés se retrouvent dans les camps sur les îles grecques - des infrastructures primitives, promiscuité et même violence, drogues et prostitution. L'Etat grec a peu de moyens, c'est pourquoi il est important de l'aider avec toute notre solidarité ; une solidarité qui est également importante pour chaque réfugié, grâce à laquelle de nouvelles perspectives lui sont offertes dans un pays nouveau. Voilà le visage d'une Europe qui montre de la grandeur.
30. Pour un meilleur contrôle de la situation, la Commission a proposé en 2016 un certain nombre de modifications pour le système d'asile européen commun. Il s'agit entre autres de mettre sur pied une vraie Agence pour l'asile. La réforme du règlement dit de Dublin figure

aussi au programme. Cette réforme est importante pour nous également, car le Luxembourg fait face à un grand nombre de cas Dublin. Hélas ces propositions, qui prévoient aussi un mécanisme de répartition, sont pour le moment bloquées tant que les discussions sur la solidarité continuent. Il est un fait que la recherche d'un compromis dans la politique de migration de l'UE devient de plus en plus difficile.

31. Dans le contexte de l'immigration légale, la libéralisation des visas est une question importante. Ici aussi, il y a hélas des abus ; nous observons ce phénomène notamment avec les pays des Balkans. C'est pour cette raison que le Conseil de l'UE et le Parlement européen se sont mis d'accord au mois de février sur un nouveau mécanisme de suspension.

32. Le 7 mars, la Cour de justice de l'Union européenne a prononcé son jugement sur les visas humanitaires, laissant aux Etats membres une certaine marge de manœuvre en ce qui concerne l'accord de ce visa.

33. L'année dernière, et de manière générale, l'accent a été mis de façon renforcée sur les aspects de la sécurité dans le domaine de la migration, et en particulier dans deux domaines : sécurisation et protection des frontières extérieures et rapatriements. L'agence Frontex a entre autres été renforcée dans son mandat. Un nouveau document pour les reconduites, le laissez-passer de l'UE, a aussi été adopté. En octobre dernier, une approche commune avec l'Afghanistan a été engagée, qui contribue à organiser les rapatriements si la situation le permet, et à renforcer le pays dans sa lutte contre la traite humaine. Par ailleurs, l'on travaille à la réintégration des personnes reconduites. En tant que ministre de l'Immigration, je suis conscient que les reconduites en Afghanistan sont à considérer avec beaucoup de prudence.

34. Seulement en cas de diminution de l'afflux pourrions-nous également trouver un compromis pour les mesures qui ont été proposées en 2016 au niveau de l'UE. Nous avons tous constaté que l'action individuelle de certains pays compromet l'acquis collectif.

35. C'est pour cette raison que je ne le répéterai jamais assez : la solidarité doit être le mot-clé dans l'UE. Et cela non seulement dans les textes juridiques et dans les traités, sur le papier,

mais aussi très concrètement, dans la politique et dans la mise en œuvre des mesures qui ont été prises en commun.

36. Il n'y a pas de remède-miracle en ce qui concerne la migration. Ce dont l'UE a besoin, c'est une volonté politique et une approche globale qui considère tous les aspects, et qui est basée sur des valeurs comme l'ouverture, la tolérance et le respect, et cela dans tous ses Etats membres.

BREXIT

37. Le gouvernement regrette le résultat du référendum du 23 juin 2016 au Royaume-Uni. Le Brexit est mauvais pour nous tous, pour le Royaume-Uni, pour l'Union européenne et aussi pour le Luxembourg. Avec le Brexit, il n'y a pas de gagnants. La semaine prochaine, le Royaume-Uni veut informer le Conseil européen sur sa volonté de quitter l'Union européenne.

38. Pour cette décision, le Royaume-Uni ne doit pas être puni. Aucune personne raisonnable ne veut cela. Nous voulons au sein de l'Union, et cela vaut aussi pour le Luxembourg, continuer à avoir de bonnes relations avec les Britanniques, et c'est pour cette raison que nous nous engageons pour des négociations justes et transparentes. Mais nous devons prendre garde, afin que les 27 pays qui veulent rester ensemble dans l'Union, ne doivent payer le prix pour la décision que les citoyens britanniques ont prise, et aussi afin que les 27 ne soient désavantagés en aucune manière. Il ne serait pas acceptable que nous nous portions moins bien à la fin des négociations que le Royaume-Uni.

39. La procédure de la sortie britannique est, comme vous le savez, clairement définie dans l'article 50 du Traité de l'UE. Aussitôt que le Royaume-Uni a informé le Conseil européen qu'il veut sortir de l'Union européenne, et cela devrait maintenant se faire le 29 mars, le Conseil européen fixera les lignes directrices pour un accord sur les détails de la sortie. Les négociations devraient durer en principe deux ans, et si dans les deux ans aucun accord n'est trouvé, et si ce délai n'est pas prolongé, alors le Royaume-Uni ne sera plus dans l'Union.

40. La déclaration du Conseil européen à 27, c'est-à-dire sans le Royaume-Uni, du 15 décembre 2016, est un bon instrument qui contient d'autres détails sur la procédure interne et les méthodes de travail. Vous le savez, le président de la Commission a désigné Michel Barnier, ancien ministre français des Affaires étrangères et aussi ancien Commissaire européen, comme chef des négociations. Michel Barnier reçoit un mandat du Conseil, et rapporte aussi régulièrement au Conseil. Il est important que nous travaillions étroitement avec l'équipe de Michel Barnier. Le ministère des Affaires étrangères et européennes prend en charge la coordination des négociations en étroite collaboration avec la Cellule diplomatique du Ministre d'Etat, ainsi qu'avec notre Représentation permanente à Bruxelles. Nous utilisons dans ce but les structures existantes et les mécanismes de coordination – le Comité interministériel de coordination des politiques européennes.
41. Lors des négociations à Bruxelles, nous devons veiller à ce qu'un certain nombre de principes et règles du jeu soient respectés. Je pense que nous devons savoir clairement à quoi ressemblera la sortie du Royaume-Uni, avant même de négocier un nouveau Traité avec les Britanniques. En tout état de cause, d'ici jusqu'à la sortie officielle du Royaume-Uni, c'est toujours le droit de l'UE qui fait foi, et ce avec tous les droits et devoirs d'un Etat membre qui en découlent.
42. L'un des premiers points qu'il faudra aborder lors des négociations, c'est le budget de l'UE. Il est d'ores et déjà clair que ces négociations seront extrêmement difficiles et compliquées. Mais un accord sur le déroulement financier du Brexit est un élément clé de la sortie britannique. Le Royaume-Uni doit accomplir tous ses devoirs dans le cadre financier pluriannuel 2014-2020. Nous devons empêcher que la sortie britannique ne creuse un trou trop large dans le budget de l'UE.
43. Un deuxième point important qui surgira lors des négociations, ce sont les droits des citoyens de l'UE qui résident dans le Royaume-Uni et aussi les droits des Britanniques qui résident dans l'Union. 1,2 millions de Britanniques vivent dans l'UE, et 2,5 millions de citoyens de l'UE vivent en Grande-Bretagne. Au Luxembourg, il y a plus de 6000 Britanniques, et en Grande-Bretagne vivent quelque 700 Luxembourgeois et aussi environ 1000 étudiants du Luxembourg. Il en va ici de l'avenir de beaucoup de gens, et j'espère que

les citoyens ne seront pas utilisés comme monnaie d'échange. Je suis néanmoins confiant que nous trouverons un arrangement sur ce point, et que tous ces citoyens pourront rester là où ils sont maintenant. Cela relève de notre intérêt commun.

44. Un autre point très important est le marché intérieur, et plus spécifiquement les services financiers. Nous devons faire attention à maintenir ce qui s'appelle le « Level Playing Field » afin que notre place financière puisse rester compétitive. Pour cette raison, il est nécessaire que Londres soit soumise au même cadre réglementaire et prudentiel que le Luxembourg, et que Londres conserve aussi un cadre équivalent après le Brexit. C'est pour cela que le système des équivalences pour l'accès des différents services dans le domaine financier sur le marché européen est si important, et nous devons veiller à ce que le système soit adapté aux nouvelles réalités après le Brexit.

45. Avec tout cela, il faut ajouter que le Luxembourg sera un acteur important dans le processus de négociation avec le Royaume-Uni. Nous avons d'importants intérêts à défendre. Et nous ferons cela d'une manière ouverte et juste, nonobstant la défense de notre position de toutes nos forces. Nous n'acceptons pas de mauvais compromis, qui représenterait un désavantage pour nous et surtout pour la place financière du Luxembourg. "No deal is better than a bad deal", c'est ce que Theresa May a affirmé lors de son discours le 17 janvier dernier. "No deal is better than a bad deal", cela vaut aussi pour le Luxembourg.

AVENIR DE L'EUROPE

46. 2017 est une année importante pour l'Union européenne. C'est une année de grande tension, notamment à cause des élections dans certains Etats membres. Cette année nous célébrons aussi le 60ième anniversaire du Traité de Rome. À l'époque, voici 60 ans, fut posé à Rome l'acte fondateur de l'Union européenne. Pour commémorer cet acte, les 27 chefs d'Etat et de gouvernement se réunissent ce samedi à Rome. Pas uniquement pour célébrer les 60 ans d'existence de l'Union européenne, mais aussi pour consolider la cohésion et la solidarité entre les 27 Etats membres.

47. Des milliers de gens sont sortis dans la rue ces derniers jours dans beaucoup de villes européennes, dans le cadre du mouvement citoyen „Pulse of Europe“, dans le but d’envoyer un message clair en faveur d’une Europe unifiée. Nous avons besoin de plus d’engagement courageux de ce genre, dans le sens de l’idée européenne, surtout maintenant dans le cadre des débats sur l’avenir de l’Europe. Il ne faut pas oublier non plus - en particulier aujourd’hui où l’Union européenne n’est pas au mieux de sa forme - la phrase marquante de Jean Monnet : « Si c’était à refaire, je commencerais par la culture ». L’Europe, et spécifiquement sa dimension institutionnelle, est souvent un plat difficilement compréhensible, aussi pour des gens qui en font partie depuis 13 ans. Pour le citoyen ce plat est quasiment « indigeste ». Mais la culture du dialogue, la littérature, la peinture, la musique, par exemple, a un caractère bien plus profond auprès du peuple pour bien comprendre ce qui doit aller ensemble en Europe, et ce qui ne doit pas être décousu.
48. Il est d’autant plus important à présent que les 27 Etats membres se rapprochent et brandissent le tronc commun qui les unit. Dans la Déclaration qui est prévue pour le sommet de ce samedi, les Etats membres de l’UE veulent mettre l’accent sur les acquis de l’Union européenne, sur le projet de paix que représente l’UE, sur la communauté des valeurs que nous avons construite ensemble et qui constitue la colonne vertébrale de notre Union. Et c’est très bien ainsi. Nous ferions bien de ne pas oublier ce que nous avons construit de concert ces derniers 60 ans. Ce que l’Europe représente, ce pourquoi elle existe.
49. L’Union européenne est un projet d’intégration unique, qui nous a apporté prospérité et stabilité, liberté et paix. Erasmus et Schengen, protection de l’environnement et des consommateurs, Union économique et monétaire, tout ceci sont des acquis d’une Europe unifiée. Et nous avons toutes les raisons d’en être fiers.
50. Cela ne veut pas dire que nous ne devrions pas regarder vers l’avenir de façon critique, dans un avenir sans le Royaume-Uni. Nous devons fixer des priorités claires et garder à l’esprit ce qui est important pour le citoyen : sécurité avant tout, en Europe et autour de l’Europe, des emplois bons et durables, la préservation de notre prospérité et de l’économie sociale de marché.

51. Dans la Déclaration de Rome, il sera question aussi de se rappeler les valeurs fondamentales de l'Union, et les principes fondamentaux sans lesquels la mise en œuvre de ces priorités pratiques de l'Union européenne ne saura réussir: le principe de la solidarité en est une composante essentielle. Si les Etats membres ne se comportent pas de manière solidaire - entre eux et aussi envers les hommes et les femmes qui viennent chez nous, car ils furent la guerre et la persécution – nous n'avancerons pas. Néanmoins, une communauté de solidarité ne se crée pas du jour au lendemain. Elle se crée sur base d'efforts intenses, dans la collaboration au jour le jour. Elle se crée aussi dans des situations de crise et dans des moments de grands bouleversements comme nous les connaissons actuellement.
52. Dans le cadre des préparations pour le Sommet à Rome, la Commission européenne a présenté récemment un livre blanc sur l'avenir de l'Union européenne. Dans ce livre blanc, Jean-Claude Juncker propose 5 scénarios. Si l'on y regarde de près, on constate que certains d'entre eux ne sont en fait pas applicables au Luxembourg. Simplement continuer comme on l'a fait jusque-là, sans autre réflexion ou changement, cela ne me semble guère le bon chemin. Je ne peux pas m'imaginer non plus que l'UE ne se réduise juste au marché intérieur. D'un autre côté, le scénario qui préconise que l'Union agit plus qu'auparavant de façon concertée, est certainement tout à fait souhaitable pour le Luxembourg, et c'est même une présentation idéale, mais ce scénario n'est pas réaliste, car il y a malheureusement un certain nombre de pays membres qui n'en veulent absolument pas. Restent alors deux options possibles que l'on pourrait, à mes yeux, très bien combiner entre elles: une Europe à plusieurs vitesses et une Europe qui fait moins, mais mieux. Une telle Europe à plusieurs vitesses n'est pas et ne doit pas être une provocation envers des Etats orientaux de l'Union. Au contraire, elle doit donner des impulsions afin de faire avancer l'Europe, et chaque pays peut s'y joindre, s'il le désire, directement ou bien ultérieurement.
53. Si l'on observe de près les défis qui se posent devant nous, nos exigences pour une collaboration plus étroite ne peuvent jamais être suffisamment élevées. C'est seulement en travaillant ensemble que nous pouvons défendre à long terme nos intérêts en tant qu'Union. Le poids de l'Europe dans le monde diminue – que ce soit au niveau de l'économie ou de la population. Les tensions au niveau international augmentent, et dans beaucoup de parties du monde la production et l'accès à l'armement augmentent. L'Europe d'aujourd'hui, telle

que nous la connaissons, avec ses systèmes sociaux progressistes et ses standards sociétaux élevés, subit de plus en plus de pression. C'est seulement en travaillant de concert que nous pouvons contrecarrer ces tendances, co-décider dans des questions centrales au niveau international, et préserver à long terme tout ce que nous avons accompli et atteint jusqu'à présent.

54. L'Union doit aussi continuer de se battre pour que les principes fondamentaux de l'Etat de droit soient respectés. Je l'ai déjà dit, mais je tiens à insister encore. Si ces principes - tels qu'ils sont définis dans le Traité - ne sont pas respectés dans tous les Etats membres de l'UE, l'Union européenne ne peut fonctionner à long terme en tant que rassemblement d'Etats nationaux modernes. L'Union européenne a été fondée en tant que communauté de valeurs, et il faut que cela reste ainsi ! Le respect des critères de Copenhague de 1993 n'est pas seulement décisif pour pouvoir entrer dans l'Union, mais ces derniers doivent par la suite continuer à être respectés constamment et à 100 pourcent.

55. Les initiatives de la Commission européenne dans le domaine de l'Etat de droit concernant la situation en Pologne n'ont pas porté jusqu'ici les résultats escomptés. Les obstacles actuels pour la procédure de l'article 7 du Traité de Lisbonne, qui prévoit de lourdes sanctions contre un Etat membre qui ne respecte plus correctement les principes de l'Etat de droit, sont élevés. D'un autre côté, l'Union européenne ne peut pas laisser faire, quand ses principes fondamentaux sont piétinés. L'Union doit par conséquent se donner les moyens nécessaires et les instruments adéquats afin de protéger les principes de l'Etat de droit. De mon point de vue, le Conseil ne doit laisser en plan ni la Commission ni le Parlement européen. Au sein du Conseil, plus de voix doivent se faire entendre pour clarifier le fait que dans un Etat membre l'on ne peut porter atteinte ni à la séparation des pouvoirs, ni à la liberté de presse ou bien à l'indépendance de la justice dans le but de donner libre cours à l'idéologie d'un parti gouvernemental.

56. Par le passé, Le Luxembourg a soutenu pleinement toutes les initiatives en ce domaine, et nous continuerons à le faire dans le futur. Nous faisons partie de ces Etats membres qui, en tant qu'« amis de l'Etat de droit », s'engagent tout particulièrement en faveur du respect de l'Etat de droit en Europe. Nous soutenons également l'initiative des amis de l'Etat de droit

pour créer un mécanisme d'examen par les pairs au sein du Conseil de l'Union européenne, qui donne la possibilité aux Etats membres de garder un œil sur la situation de l'Etat de droit dans les différents Etats membres.

57. Nous avons besoin d'une Europe qui soit plus proche des citoyens. Nous avons besoin d'une Europe qui soit plus sociale, et où la dimension sociale doit être placée sur un pied d'égalité avec la situation économique-financière. Si nous ne parvenons pas à accomplir cela, alors les citoyens perdent leur confiance en l'Europe.

58. Pour avancer, l'Union européenne doit faire preuve de plus d'engagement aujourd'hui qu'il ne l'était peut-être nécessaire de par le passé. Le Luxembourg s'engage pour cela au niveau européen. Nous essayons de travailler plus étroitement avec ceux qui pensent comme nous. Après tout, l'Europe est à la fin ce que ses Etats membres en font. C'est sur cela que doit se concentrer notre énergie, et il n'est jamais trop tard pour le faire.

59. En ce qui concerne les sujets importants qui nous attendent dans les mois prochains au niveau européen, je pense notamment au Brexit, à notre relation future avec le Royaume-Uni et aussi et aussi à l'avenir de l'Union européenne, le gouvernement a l'intention de travailler très étroitement avec la Chambre. Pour le Brexit par exemple, je suis bien entendu prêt à présenter les travaux du Conseil des ministres (Conseil Affaires générales) devant la commission de la Chambre, et à les soumettre à la discussion, de façon tout aussi intensive que nous l'avons fait dans le contexte de nos discussions relatives aux traités commerciaux. Cela vaut également pour les grands axes en matière d'avenir de l'UE, qui seront à l'ordre du jour après les festivités à Rome, comme par exemple la dimension sociale de l'Europe, l'Union économique et monétaire et l'avenir de la défense européenne.

SITUATION ÉCONOMIQUE EN EUROPE

60. Même si le chômage et la précarité sociale restent élevés en Europe, il y a malgré tout des lueurs d'espoir, à la lecture des développements que la Commission de l'UE a publiés à la mi-février. Il en ressort que les économies de tous les Etats membres connaîtraient pour la première fois depuis 10 ans une croissance en 2016, 2017 et 2018. D'après ces prévisions, la

croissance économique dans l'UE devrait augmenter d'environ 1,8 % en 2016, 2017 et 2018, et l'endettement public des Etats membres devrait progressivement diminuer. Ceci devrait avoir un impact positif sur les marchés de l'emploi et le taux de chômage dans l'UE. Cependant, malgré ces prévisions plutôt positives, la Commission a parfaitement raison quand elle affirme que la prudence continuera à être de mise, car nous nous trouvons politiquement dans des temps très instables. Ceci entre autres en rapport avec des élections cette année dans bon nombre de pays européens, en rapport au Brexit et au nouveau gouvernement aux Etats-Unis qui doit se positionner encore dans bon nombre de domaines. Il faut par conséquent continuer à consolider l'économie européenne afin de la rendre plus résistante envers des chocs externes.

61. Dans ce contexte, le Luxembourg continue de s'engager pour un renforcement, une stabilisation et un approfondissement de l'Union économique et monétaire. Une Union économique et monétaire forte et en bon état de fonctionnement contribue à mieux préparer l'économie européenne pour l'avenir, à la rendre plus résistante aux crises et à réduire le risque d'une nouvelle crise économique et financière. Elle fait partie de l'un des chantiers les plus importants de l'Union européenne, et ce serait une erreur de négliger sa finalisation. Tant que celle-ci n'est pas faite, la zone euro et l'Union européenne en général resteront un chantier inachevé. C'est pour cette raison que j'attends avec impatience la proposition sur l'évolution de l'Union économique et monétaire que le Président de la Commission européenne veut présenter ce mois-ci.

62. Je suis d'avis que les Etats membres de l'UE doivent faire encore bien plus d'efforts pour approfondir l'Union économique et monétaire. Le Luxembourg plaide ici en faveur d'une approche par étapes, ce qui ne nécessite pas de modification des Traités. Il ne s'agit là pas seulement d'un approfondissement fondamental de l'Union des banques et marchés des capitaux. La création à long terme d'une garantie européenne commune des dépôts et d'un approfondissement de la fiscalisation sont des piliers essentiels d'une Union économique et monétaire stable. Mais cela présuppose un minimum de solidarité européenne, chose qui - et nous le voyons hélas aussi dans d'autres domaines politiques dans l'UE - n'est pas évidente. Il existe dans l'UE un consensus pour renforcer la légitimité de l'Union économique

et monétaire. Un renforcement de la dimension sociale dans l'UE contribuerait à cette dynamique.

63. Dans le contexte de l'Union économique et monétaire, nous ne devons ainsi pas oublier un aspect très important, un élément fondamental des valeurs qui définissent l'Europe, et dont le Luxembourg est un représentant fier et convaincu: la dimension sociale. Celle-ci a toujours été un élément central de la politique européenne du Luxembourg, et nous avons pu lui donner une visibilité particulière dans le cadre des priorités de notre Présidence, et ainsi la faire figurer tout en haut de l'agenda de l'UE. L'an dernier, le dialogue social a été de nouveau fortement relancé, et nous devons faire tous les efforts afin d'atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020. Pour assurer l'avenir de l'Union, il est important que l'impact social soit un facteur décisif lors de chaque décision budgétaire ou économique. Je donne un exemple: si nous regardons les chiffres du chômage chez les jeunes en Europe, il est très clair que nous devons prendre des mesures efficaces afin d'améliorer la situation. Surtout dans le contexte actuel, où des voix eurosceptiques se font de plus en plus entendre dans bon nombre de pays, nous devons nous engager pour construire - à l'aide des futurs investissements européens - un avenir social et durable, qui donne de l'espoir à la jeune génération, et surtout confiance dans le projet européen.

POLITIQUE COMMERCIALE

64. En matière de politique commerciale européenne, un certain nombre de décisions orientées vers le futur ont été prises l'an dernier. Je voudrais juste en souligner deux, à savoir la signature du CETA d'une part, et la réforme des instruments anti-dumping d'autre part, grâce auxquels l'UE peut mieux se défendre contre des pratiques commerciales inéquitables.

65. Le CETA a été discuté amplement, et je pense que nous sommes d'accord pour dire que ces discussions furent justifiées. La Chambre aura l'occasion encore de se pencher sur cet accord de façon critique. Je voudrais ici ne plus revenir sur les nombreux arguments que nous avons échangés. Mais je voudrais tout de même retenir que, à une époque où d'autres réfléchissent aux frontières, celles en béton ou celles plus subtiles, mais pas moins dangereuses pour autant, l'UE a réussi à parvenir à un accord ensemble avec un partenaire

important et qui sert de référence. Référence quand il s'agit d'opposer la prévalence de la politique au diktat d'une globalisation axée uniquement sur le profit à court terme. Je reste profondément convaincu de cette thèse.

66. Une politique commerciale progressive est élémentaire, pour nous imposer et imposer nos valeurs dans un monde où le poids politico-économique de l'UE diminue de façon tendancielle. Un monde dans lequel l'évolution technologique remet en question des habitudes, et ainsi les exigences envers les gens deviennent grandissantes. Mais nous ne devons pas penser non plus que le commerce libre et équitable – tous deux sont à mes yeux intimement liés – soit un remède miracle pouvant compenser les effets négatifs de la globalisation. Cela nécessite par conséquent la mise en commun de différents domaines politiques et instruments, tant sur le plan national qu'au niveau européen. C'est dans ce cas seulement que nous réussirons à harmoniser les changements sociétaux avec les conceptions que s'en font les citoyens.

67. Commerce libre et équitable, cela signifie aussi qu'en tant qu'UE, ensemble avec d'autres partenaires, nous nous donnons des règles afin de diriger ce commerce. Mais il ne suffit pas que ces règles soient co-décidées, elles doivent aussi être mises en œuvre et respectées. Et c'est là hélas que le bât blesse dans la pratique. Pour cette raison, nous devons nous donner les moyens nécessaires afin d'assurer que nos entreprises ne soient pas désavantagées par d'autres pays: désavantagées parce qu'elles n'ont pas le même accès à ces marchés tel que nous l'offrons en tant qu'UE, ou bien désavantagées parce que d'autres pays offrent leurs marchandises - qui parfois aussi se produisent suite à des surcapacités – à des prix qui ne sont pas soutenables: dans le langage du libre commerce nous parlons alors de dumping.

68. Il va de soi que nos moyens doivent être 100 pour cent compatibles avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce, l'OMC. L'OMC est, soit dit en passant, la seule organisation internationale à laquelle les Etats-Unis sont liés jusqu'à présent. Cela explique pourquoi, en tant qu'UE, nous contrôlons par deux fois si nos instruments anti-dumping sont toujours conformes à ces règles. Pour cette raison, la Commission a fait l'an dernier une proposition pour une réforme de nos règles anti-dumping dont nous, en tant que gouvernement luxembourgeois, sommes fermement convaincus qu'elle va dans le bon sens.

Une fois que ces travaux seront achevés, et cela pourrait déjà être le cas dans le courant des mois prochains, l'UE donnera un signal fort, que la défense des entreprises européennes contre des pratiques commerciales inéquitables soit en accord avec les règles d'un ordre de commerce mondial équitable et libre.

TURQUIE

69. Comme vous le savez, 2016 était une année mouvementée pour la Turquie. La tentative d'un coup d'Etat le 15 juillet a secoué les fondements de la démocratie turque. Personne ne pouvait imaginer qu'au 21ème siècle, dans un pays candidat à l'UE, un gouvernement démocratiquement élu puisse être renversé par un putsch militaire. Nous avons condamné cette tentative de la façon la plus catégorique et exprimé notre sympathie et notre solidarité au peuple turc, qui est sorti dans la rue pour défendre sa démocratie. L'UE a fait valoir qu'elle était derrière la Turquie quand il s'agissait de rétablir l'ordre constitutionnel. Nous avons toujours été solidaires du peuple turc par rapport aux attentats terroristes. Rien ne saurait justifier de telles attaques.
70. Néanmoins, nous ne pouvons être d'accord avec la façon de faire du gouvernement turc dans sa réaction face à la tentative de coup d'Etat. En septembre, lorsque le ministre des Affaires étrangères turc Cavusoglu a promis de travailler de concert avec le Conseil de l'Europe à Strasbourg, je m'étais fait de grands espoirs. Mais nous ne pouvons accepter l'évolution depuis lors en Turquie. Il n'est pas défendable que les droits fondamentaux des citoyens soient ainsi bafoués. Plus de cent mille personnes ont été démisées de leurs fonctions. Des milliers de personnes ont été envoyées en prison, parmi lesquelles des journalistes et des députés. Des médias, des ONG et des écoles ont été fermés. Les droits de l'homme et la démocratie sont piétinés. Le président Erdogan propose de réintroduire la peine de mort. Cela n'est pas acceptable. C'est une ligne rouge qui ne doit définitivement pas être franchie.
71. Oui, la Turquie et l'UE ont besoin l'un de l'autre en tant que partenaires dans la politique de migration. Oui, la Turquie est un partenaire de l'OTAN important, et un acteur notoire dans la politique internationale. Mais les positions que le Président turc a prises ces derniers mois, son agissement en matière de démocratie, d'Etat de droit et des droits de l'homme, tout

cela nous ne pouvons l'accepter tel quel. C'est pour cette raison que la décision de l'UE de retrait du soutien financier à la Turquie dans le cadre des négociations d'adhésion fut juste. Les négociations sont d'ailleurs de facto interrompues.

72. Les évènements de ces derniers jours risquent de laisser aussi des traces dans la relation Union européenne – Turquie. N'est-on vraiment pas conscient en Turquie qu'avec ces vociférations sur le fascisme et les guerres de religion dans l'UE, le grand danger soit que toute culture de diplomatie puisse être anéantie ? N'est-on pas conscient que le progrès économique et social en Turquie est en grande partie imputable à l'énorme potentiel économique avec l'UE ? Et qu'un effondrement des relations se ferait au détriment de millions d'habitants de la Turquie, et porterait préjudice à des millions de Turcs et d'Européens d'origine turque ? Je ne peux qu'espérer qu'il y aura bientôt un revirement de pensée. Mais bien souvent l'espoir n'est pas à la hauteur de la réalité.

UKRAINE/RUSSIE

73. L'année 2016 était elle aussi, hélas, de nouveau marquée par la crise en Ukraine. Plus de 10.000 personnes ont péri dans les combats à l'Est de l'Ukraine en 2014.

74. Malgré de longues négociations tant en format Normandie, où l'Allemagne et la France servent d'intermédiaires entre la Russie et l'Ukraine, qu'au niveau du groupe de contact trilatéral, où l'OSCE fait office d'intermédiaire entre l'Ukraine d'une part, et la Russie et les séparatistes d'autre part, le cessez-le-feu n'est toujours pas respecté. Rien que du côté ukrainien, il y a eu depuis le 1^{er} janvier de cette année 41 morts. Le représentant spécial de l'OSCE, Monsieur Martin Sajdik, a appelé une fois de plus au retrait des armes lourdes et à des structures de stockage sécurisées et permanentes, et a souligné qu'un accès sûr des observateurs doit être garanti afin que les efforts humanitaires de la communauté internationale puissent continuer. Sans cessez-le-feu dans le Donbass, il n'y a aucune chance que les accords de Minsk deviennent réalité.

75. Les parties en conflit doivent aussi poursuivre la mise en œuvre de la dimension politique de l'Accord de Minsk. La crise en Ukraine ne peut être résolue que par le dialogue. Après des

problèmes en 2015, le gouvernement ukrainien a continué en 2016 à travailler sur les réformes nécessaires, et notamment en matière de lutte contre la corruption, et a posé de nouveaux accents en matière de réforme de la justice. Ces réformes ne vont toutefois pas assez loin, et le gouvernement doit continuer sur cette voie et imposer concrètement toutes ces mesures de réforme. J'ai d'ailleurs dit cela au président Porochenko, quand j'étais à Kiev la semaine dernière.

76. J'ai profité de cette visite pour me faire une idée de la situation dans le Donbass où je suis allé dans les environs de Marioupol jusqu'à Schyrokyne, juste quelques centaines de mètres de la ligne de contact. Ce que j'y ai vu est une guerre qui n'est pas menée par quelques personnes isolées, mais par une armée organisée; avec des villages totalement détruits et une immense détresse humaine. Les images dans le Donbass sont des images d'une région de guerre. Ce sont les mêmes images de désolation que celles que j'ai vues dans les environs de Mossoul en Irak.
77. Notre gouvernement a depuis le début du conflit consacré plus de 1,2 millions d'euros pour des projets humanitaires en Ukraine. Durant ma visite, j'ai annoncé un autre demi-million € pour 2017, pour soutenir des infrastructures sanitaires et aussi les enfants dans les régions de crise. Nous avons soutenu la mission de l'OSCE non seulement financièrement, mais aussi avec un observateur, qui était présent l'an dernier lors de cette mission, dans la région de Luhansk.
78. À la suite de l'annexion illégale de la Crimée, et sur base de la déstabilisation de l'Est de l'Ukraine, l'Union européenne n'a eu d'autre alternative que de prendre des sanctions ciblées à l'encontre des séparatistes et de la Russie. Les sanctions ne sont pas seulement un instrument pour désamorcer le conflit. Elles sont étroitement liées à l'application intégrale des Accords de Minsk et peuvent être levées, sitôt que les conditions ad hoc sont réunies. Les sanctions sectorielles sont prolongées pour l'instant jusqu'au 31 juillet 2017. Le Conseil de l'UE devra alors réévaluer la situation. Dans ce contexte, un engagement constructif de toutes les parties est nécessaire pour permettre la mise en œuvre des Accords de Minsk.

79. La mise en œuvre complète des Accords de Minsk est aussi extrêmement importante pour re-normaliser nos relations avec la Russie. Nous devons continuer à chercher le dialogue avec la Russie, même si nous avons de grandes différences pour le moment. D'un point de vue économique et politique, la Russie a besoin de l'Europe, tout comme l'Europe a besoin de la Russie. Nous devons trouver maintenant un moyen afin que la situation actuelle évolue, et pour moi cela n'est réalisable que par la diplomatie. J'ai exprimé cela aussi très clairement lors de ma rencontre à Moscou en septembre dernier avec le ministre russe des Affaires étrangères, Monsieur Lavrov.

80. J'espère en ce sens aussi que les délégués russes participeront de nouveau aux séances et au travail de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Il est clair que c'est la Russie avant tout qui doit y apporter sa contribution. Le dialogue et l'entente parlementaire sont importants, judicieux et nécessaires, mais ils doivent avoir lieu sur base des valeurs fondamentales communes et des règles du jeu du Conseil de l'Europe.

81. En outre, la Russie doit engager des efforts sérieux sur le plan de la démocratie et de l'Etat de droit. Avant 2014, nous avions tous en Europe grand espoir que la coopération pratique dans de nombreux domaines nous ferait avancer, de l'approvisionnement en énergie à la modernisation de l'économie. A travers cette collaboration pratique, nous nous attendions aussi à aboutir à un partenariat plus profond sur d'autres questions importantes, relevant de la démocratie, de l'Etat de droit, de la responsabilité commune pour ce monde. Nous nous sommes engagés avec bonne volonté, et par ce biais, nous avons mis en route pas mal de choses. Cependant, je dois malheureusement dire aujourd'hui que beaucoup de ces attentes ont été déçues.

VOISINAGE DU SUD

82. Permettez-moi à présent de m'arrêter un instant sur le voisinage de l'Europe du sud, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. C'est une région qui est marquée depuis trop longtemps par des conflits, le chaos et des guerres, qui sont les causes d'extrémisme, de confessionnalisme, de migration et de pauvreté. L'image du monde arabe est souvent celle

de crises politiques, sociales et économiques. S'ajoute à cela l'aspect religieux : la division entre les Sunnites et les Chiites. Ici, il s'agit tout de même avant tout, laissez-moi le souligner une fois de plus, d'intérêt politique et d'une question de dominance politique dans la région.

83. Le monde arabe dispose d'une population très jeune, avec près de 60% en-dessous de 30 ans, et près de 3 millions de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Le taux de chômage chez les jeunes est l'un des plus élevés au monde. C'est ce manque de perspective socio-économique qui est la racine de beaucoup de problèmes au Moyen-Orient.

84. Des conflits en Syrie, en Irak, en Lybie et au Yémen ont tous une chose en commun : ils ne peuvent être résolus que par des efforts politiques. Dans tous ces pays, il n'y a pas de solution militaire des conflits.

85. Aux niveaux nationaux, un dialogue doit être mené entre les différents groupes. Une gouvernance commune et inclusive doit être créée, pour contrer à long terme la marginalisation, la discrimination et l'exclusion. La diversité, les droits et les aspirations de toutes les communautés religieuses et ethniques doivent être respectés. Ce n'est que par la réconciliation nationale que l'on pourra arriver à une stabilisation durable de cette région. De cette manière seulement peuvent être garanties la souveraineté et l'intégrité territoriale de ces pays.

86. Pour contrer - et j'utilise ce terme de façon très consciente - ces défis communs, nous ne devons pas en tant qu'Europe nous isoler de nos pays voisins. Nous devons collaborer directement avec ces pays. Les attentats dans nos 3 pays voisins, à Paris, Bruxelles, Nice et Berlin ont coûté la vie à 277 personnes, des centaines de personnes ont été blessées. Ces attentats nous visaient tous et nous devons œuvrer à l'unisson contre cela. Ce problème ne peut être résolu que par la coopération internationale et multilatérale. N'oublions pas non plus que la majeure partie des attentats djihadistes ont lieu au Moyen-Orient et que la plupart des victimes sont des musulmans.

87. La lutte contre le terrorisme nous pose un double défi : elle doit être menée avec détermination, effectivement et efficacement, mais dans le même temps nous devons rester fidèles à nos propres valeurs inhérentes à l'Etat de droit.
88. Le conflit en Syrie a coûté la vie à plus de 300.000 personnes, et a provoqué la plus grande crise humanitaire depuis la Deuxième Guerre mondiale. Pourquoi ? La première réponse est, et restera : parce qu'un dictateur veut par tous les moyens rester au pouvoir. Parce que ce dernier n'hésite pas à procéder contre son propre peuple avec une violence on ne peut plus brutale. Il suffit de penser aux images d'Alep-Est, qui témoignent d'une cruauté inouïe. C'est à raison qu'on a parlé d'un Guernica du 21^{ème} siècle.
89. Tout au long des 6 années que dure déjà le conflit syrien, d'autres guerres dans la guerre se sont développées: depuis la guerre proxy entre l'Iran et l'Arabie saoudite pour la prédominance dans la région, en passant par le combat de la Turquie contre les groupes kurdes, ou celui de la « Global Coalition » contre Daech. La situation sur le terrain devient de plus en plus complexe, le jeu des alliances entre les milices d'opposition, dont quelques-unes se radicalisent de plus en plus, change parfois à un rythme hebdomadaire.
90. La conférence à Astana en janvier était dans ce contexte une première lueur d'espoir depuis bien longtemps. L'Iran, la Russie et la Turquie, qui soutiennent en partie des courants différents dans la guerre, se sont réunis et se sont mis d'accord sur un cessez-le-feu limité. Une solution politique durable en Syrie dépend en grande partie de l'attitude des pays qui ont une influence politique, militaire ou économique sur les parties syriennes au conflit. La Turquie et la Russie, après des tensions qui ont duré des mois, travaillent, malgré toutes les divergences, à nouveau ensemble.
91. La dynamique d'Astana a rendu possible qu'une grande partie des protagonistes au conflit syrien aient trouvé le chemin vers Genève. Reste à espérer que l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU, Staffan de Mistura, arrivera à amener les parties à des discussions constructives. Au bout de 6 années de guerre, chacun devrait être conscient que personne ne peut gagner militairement, mais que chacun ne fait que perdre. Après-demain, les négociations se poursuivront à Genève, avec toutes les parties espérons-le.

92. Le choix en Syrie ne saurait cependant être celui entre deux tyrannies, entre le régime d'Assad et les djihadistes. C'est la raison pour laquelle nous devons continuer à nous engager du côté de l'opposition modérée, et pour des négociations inclusives à Genève, sur base du communiqué du 30 juin 2012. L'opposition doit devenir un acteur plus cohérent, pour pouvoir orienter le processus politique de manière efficace.

93. Je voudrais ici aussi lancer un appel pour un cessez-le-feu entre la Turquie et les Kurdes en Syrie. Ici, deux de nos partenaires se combattent. L'offensive turque contre Daech est louable, et a fait des progrès dernièrement. Néanmoins, elle devrait continuer à se concentrer sur Daech. Les Kurdes, comme j'ai pu le voir encore sur place lors d'un voyage dans le Kurdistan irakien au mois de décembre, sont nos alliés dans la lutte contre les extrémistes, pour ainsi dire les troupes terrestres de la « Global Coalition ». Que Daech soit affaibli en Syrie, et soit toujours en mesure de lancer des contre-attaques, nous avons pu le constater en novembre dernier quand Palmyre était retombée aux mains des djihadistes. Le régime combat principalement les rebelles plus ou moins modérés sans trop se soucier des djihadistes. Simultanément, les milices kurdes ont lancé une offensive sur Rakka, la « capitale » de Daech en Syrie. Nous devons empêcher militairement que les combattants de Daech à Mossoul ne se rendent à Rakka, et que Daech ne continue d'exister en Syrie après avoir été chassé de l'Irak.

94. L'UE est le fournisseur principal en aide humanitaire en Syrie et alentour, mais notre devise envers la Syrie doit rester « Pas d'aide pour la reconstruction sans progrès politique ».

95. La résolution 2254 du Conseil de sécurité doit être transposée. Et cela signifie : créer un mécanisme qui rende possible une transition politique, dans laquelle toute la population syrienne dans toute sa diversité soit représentée. Cela signifie alors aussi une nouvelle Constitution et de nouvelles élections.

96. Néanmoins, même un processus politique ne doit pas nous faire oublier les atrocités de ces dernières années. Il ne doit pas y avoir d'impunité pour ces crimes. Nous nous sommes

d'ailleurs engagés dans ce sens, quand nous étions au Conseil de sécurité, et de la même manière, le Luxembourg soutient aussi activement un processus visant à examiner les crimes de guerre en Syrie, qui a été adopté en décembre dernier à New York. L'on estime qu'au moins 60.000 personnes ont dû laisser leur vie dans les prisons d'Assad ces 6 dernières années. Cela montre aussi, une fois de plus, qu'Assad n'est certainement pas « le moindre mal ».

97. Malgré la situation catastrophique, il ne faut quand même pas perdre complètement l'optimisme. Notre engagement, l'engagement commun de la communauté internationale, est plus que jamais requis.

98. En Irak, la situation militaire est en train de tourner tout doucement. L'offensive de l'armée irakienne sur Mossoul a fait d'énormes progrès, même si la partie occidentale de la ville est en plus grande partie toujours aux mains de Daech. Il faut s'attendre à ce que Daech ne contrôlera plus de territoire en Irak dès cette année.

99. Mais ceci ne signifie pas, loin de là, que l'Irak sera libéré du danger que constitue le terrorisme. L'Irak doit se réformer politiquement de fond en comble. Pour montrer notre soutien aux réformes politiques et à la réconciliation nationale, en décembre dernier, je me suis rendu d'abord à Bagdad et ensuite à Erbil, le Kurdistan irakien, en ma fonction de président du comité des ministres du Benelux, ensemble avec Didier Reynders et Bert Koenders.

100. La meilleure arme dans la lutte contre les djihadistes comme Daech, est de montrer que les différents groupements ethniques et religieux en Irak sont capables de vivre et de travailler ensemble. La coopération des Peshmergas kurdes et des troupes irakiennes à Mossoul en est le meilleur exemple.

101. Ceci doit maintenant être transposé par des mesures concrètes, entre autres à travers une autonomie régionale plus importante, et une déconfessionnalisation de la politique.

102. À Bagdad et à Erbil, nous avons donné un signal clair en faveur de la cohésion et de l'intégrité territoriale de l'Irak, mais nous avons aussi exprimé notre reconnaissance pour leurs sacrifices extraordinaires dans la lutte contre le terrorisme et l'accueil de populations qui ont été déplacées par le conflit.
103. Le conflit israélo-palestinien est vraisemblablement le conflit non-résolu le plus long au monde, et qui, malgré sa longue durée n'a rien perdu de son importance politique, stratégique et émotionnelle. La région tout entière n'est pas près de revenir au calme, tant que son conflit le plus ancien n'est pas définitivement réglé ; dans le cas contraire, il continuera à demeurer la cause de la frustration, la haine et la radicalisation, au niveau régional et mondial.
104. 2017 est pour le conflit au Proche-Orient une année très symbolique. L'occupation aura duré au mois de juin pas moins de 50 ans, alors que la conférence de Madrid qui a mené au processus d'Oslo a eu lieu voici 25 ans, et la séparation politique entre Ramallah et Gaza, c'est-à-dire entre le Fatah et le Hamas, combiné à un blocage de la bande de Gaza, a commencé il y a 10 ans. Toutes les évolutions sur le terrain montrent que la situation se dégrade, que ce soit par la destruction de structures palestiniennes, ou par la construction de colonies israéliennes dans les territoires occupés, y inclus Jérusalem-Est.
105. Depuis le 20 janvier, depuis l'assermentation du nouveau président américain, Israël a annoncé la construction de plus de 6000 nouvelles habitations dans les colonies, plus que durant toute l'année 2016. Bien que la politique de colonisation ait été menée sans exception par tous les gouvernements israéliens, on a l'impression que toute retenue ait disparu pour de bon.
106. La manière d'agir d'Israël dans sa politique de colonisation fait douter de la volonté d'Israël de continuer à soutenir la solution à deux Etats. Depuis Oslo, le nombre des colons a doublé à près de 600.000. Si Israël veut assurer son avenir tant démocratique que démographique, la solution à deux Etats est la seule voie possible. Israël doit se décider, soit pour la solution à deux Etats, ou pour la politique de colonisation.

107. Israël, ce parti fort, rend la création d'un Etat palestinien plus difficile de jour en jour. Ceci est une politique à courte vue qui risque de remplacer la solution à deux Etats par une réalité à un Etat, faite de violence et d'occupation.
108. Le consensus international en faveur d'une solution à deux Etats a été souligné une fois de plus en décembre 2016 par le Conseil de sécurité dans la résolution 2334, et ce de façon extrêmement explicite. Cette résolution dit très clairement que les frontières de 1967 existent toujours, et que les colonies sont illégales. La Conférence de Paris du 15 janvier a souligné une nouvelle fois ce consensus international. Sans la présence des Israéliens et les Palestiniens à la table, ce fut une conférence symbolique qui a démontré simultanément que le soi-disant processus de paix est arrivé au point zéro.
109. La communauté internationale doit continuer à souligner que ce consensus international est toujours valable, et qu'il n'y a pas de « anti-Israël » ni de « pro-Palestine ». Nous en Europe sommes amis des deux. En revanche, il y a le droit international et ce qui le transgresse, et dans ce cas on doit aussi pouvoir critiquer le gouvernement israélien.
110. Les positions européennes doivent continuer à se baser sur les paramètres qui ont été définis en 2009. Les voisins arabes devraient prêter leur concours activement, par exemple lors d'un Quartette élargi. Et les Etats-Unis doivent être maintenus à bord, en ce qui concerne l'importance de la solution à deux Etats dans un cadre de négociation international.
111. Hélas, nous connaissons pour le moment de grandes divergences au sein du Conseil de l'UE, sur le dossier Israël/Palestine suite au vote de la résolution 2334 et après le changement de l'Administration américaine. Deux « faits » qui dans le fond se neutralisent. L'initiative française internationale est elle aussi bloquée. Ce que je sais, du Président Abbas lui-même, que j'avais rencontré à Genève le 27 février dernier, c'est que le Président Trump souhaite l'accueillir à la Maison-Blanche dans les semaines qui suivent, élément qui est à saluer. Les choses semblent se tasser quelque peu, tant en ce qui concerne le transfert de l'Ambassade américaine à Jérusalem, que les déclarations sur le principe de la solution à deux Etats.

112. Sur toutes les initiatives diplomatiques de l'UE, le Luxembourg continuera de contribuer à aboutir à des positions communes. Cela vaut aussi pour la reconnaissance de la Palestine. La démarche de la France est à cet égard très importante. Le Luxembourg était en 2014 du côté de la France au Conseil de sécurité, tout comme lors de son initiative pour une conférence internationale à Paris. Nous ne sommes pas le seul pays de l'UE qui partage cette position proche de la France en matière de reconnaissance de la Palestine.
113. Pour l'Europe, la situation en Lybie est aussi d'une très grande importance.
114. En décembre 2015, les différentes parties au conflit libyen ont signé un accord politique. Cet accord prévoit la création d'un gouvernement d'unité nationale qui sera ensuite confirmé par le parlement. Ce vote n'a toutefois pas encore eu lieu. Ceci contribue naturellement au chaos actuel en Lybie, qui fait que le commerce des passeurs connaît un grand essor. L'an dernier sont arrivés 180.000 migrants en provenance de ou via la Lybie, et cette situation perdurera tant qu'il n'y aura pas de gouvernement uni et stable en Lybie. L'an dernier, 4500 personnes ont perdu leur vie tragiquement en Méditerranée, en direction de l'Italie.
115. En Lybie, rien ne peut se faire sans les Libyens. Tous les acteurs libyens doivent mener un vrai dialogue dans un esprit constructif.
116. Pour le Luxembourg et pour l'UE, l'accord politique est toujours valable, et doit être mis en œuvre, notamment par un partenariat entre l'ouest et l'est du pays, par la création d'une seule armée, sous le contrôle des autorités civiles légitimes, et par la confirmation du gouvernement par le parlement. Le général Haftar, l'homme fort de l'Est, devra être aussi impliqué d'une façon ou d'une autre. L'UE soutient par ailleurs l'Etat libyen dans la formation d'une garde côtière nationale, mais tous ces efforts resteront incomplets et inefficaces sans un appareil d'Etat homogène.
117. Nonobstant, il y a aussi des nouvelles positives venant de Lybie. Daech, qui l'an dernier contrôlait encore des centaines de kilomètres de la côte libyenne, a été chassé de

cette zone. Nous devons construire sur cette base et travailler en faveur d'une stabilisation fondamentale en Lybie, faute de quoi le terrorisme et le djihadisme resteront toujours un danger.

118. Le Moyen-Orient présente aussi quelques autres lueurs d'espoir.
119. Il y a un peu plus d'un an, l'accord avec l'Iran sur le plan d'action commun (le Joint Comprehensive Plan of Action – JCPOA) est entré en vigueur.
120. Cet accord est la preuve que diplomatie et endurance sont payants. C'est un pas décisif pour résoudre le problème du programme nucléaire iranien.
121. Il s'agit maintenant de faire en sorte que cet accord soit aussi pleinement mis en œuvre, par toutes les parties et dans toutes ses composantes. C'est la raison pour laquelle, il est particulièrement important que le JCPOA ait été ancré dans une résolution du Conseil de sécurité, et ainsi fait foi légalement dans tous les pays du monde, et pas seulement pour les parties qui ont négocié l'accord. Pour cette même raison, il ne peut être dénoncé unilatéralement.
122. Mais un accord, aussi bon et vérifiable qu'il soit, ne peut faire disparaître si facilement une méfiance ayant duré des décennies, comme c'est le cas entre l'Iran et les Etats-Unis ou bien entre l'Iran et les Etats du Golfe, voire entre l'Iran et Israël.
123. Contre cette méfiance, il n'y a qu'un seul remède : une mise en œuvre stricte et continue de toutes les dispositions de l'accord, par toutes les parties et sans provocations.
124. Le Luxembourg continuera de s'engager dans ce sens avec ses partenaires de l'UE.
125. Dans le même temps, nous allons travailler vers une normalisation de nos relations avec l'Iran, cela s'inscrit dans l'esprit du JCPOA, ainsi que dans la ligne de la politique de l'UE depuis de longues années vis-à-vis de l'Iran.

126. J'étais, comme vous le savez, en Iran au mois de février, pour la troisième fois depuis 2014. Une mission économique sous la conduite d'Etienne Schneider était en octobre sur place, et Monsieur le Président de la Chambre y était en janvier 2016.
127. Durant mon voyage, nous avons signé un traité avec l'Iran, afin de promouvoir et protéger nos investissements communs et ainsi renforcer notre commerce bilatéral.
128. Cette approche correspond, comme déjà évoqué, à la logique du consensus international actuel, pour normaliser les relations politiques et économiques avec l'Iran, et par ce biais soutenir la politique d'ouverture du président Rohani. En bref « transformation par le commerce ».
129. Lors de tous mes contacts avec les autorités iraniennes, j'évoque toujours aussi les sujets qui nous causent – malgré le JCPOA - encore du grand souci : la situation générale des droits de l'homme en Iran, la question de la peine de mort, les droits des femmes et des minorités, la discrimination à l'égard des Bahaïs, mais aussi le rôle de l'Iran dans la région. L'Iran a une responsabilité claire pour la paix et la stabilité dans la région, que ce soit en Syrie, en Irak ou au Yémen. Un engagement constructif est de mise, et non la compétition pour la suprématie dans le Golfe. Dans cet esprit, nous devons encore approfondir le dialogue avec l'Iran.
130. La politique du président Rohani a été saluée en grande partie par le peuple iranien. Les dernières élections parlementaires en Iran en 2016 l'ont confirmé. En mai de cette année, il y aura les élections présidentielles, et il faut espérer que le cours actuel soit maintenu, et qu'il n'y aura pas de consolidation des « Hardliner ».

ASIE

131. Nos relations avec le continent asiatique sont très importantes pour l'Union européenne et pour nous. C'est pour cette raison que nous sommes représentés par 5 Ambassades sur le continent asiatique. Ces Ambassades couvrent en tout 15 pays asiatiques,

ainsi que le Secrétariat de l'ASEAN – de l'Association des nations d'Asie du sud-est – qui est basé à Jakarta.

132. Cette année, l'UE et l'ASEAN fêtent le 40^{ième} anniversaire de leurs relations. Nous organisons pour cela en mai, de concert avec le Ministère de l'Economie et la Chambre de commerce, un évènement permettant de nouer plus de contacts entre nos entreprises et des pays comme Singapour, l'Indonésie, le Vietnam et aussi la Malaisie, qui connaissent une croissance élevée.
133. Cette année, nous célébrons également le 90^{ième} anniversaire de nos relations diplomatiques avec le Japon, où je voyagerai fin mai. L'UE et le Japon sont en train de finir de négocier un accord commercial, qui apportera de nouvelles opportunités, aussi pour nos entreprises, dans la troisième plus grande économie du monde.
134. Nous célébrons aussi cette année 45 ans de relations diplomatiques avec la Chine. Au cours des dernières années, nous avons accompli beaucoup de choses avec nos partenaires chinois, et nos relations se sont renforcées tant sur le plan économique que politique et culturel avec notre désormais premier partenaire en Asie.
135. La situation en Afghanistan demeure très difficile. Il y a encore d'énormes défis à relever dans ce pays dans les prochaines années. La lutte contre les Talibans, la production de drogues et la corruption figurent tout en haut de la liste des priorités du gouvernement afghan. La communauté internationale travaille beaucoup avec le gouvernement afin de réussir dans ces domaines.
136. Le Luxembourg a apporté une contribution de près de 75 millions d'€ à l'Afghanistan depuis 2001, pour la coopération au développement et l'aide humanitaire, mais aussi dans le domaine de la politique sécuritaire. Jusqu'à ce jour, au total 274 soldats luxembourgeois ont été engagés en Afghanistan. Et l'armée luxembourgeoise continuera de participer à la mission « Resolute Support » jusqu'au 1er juillet 2018

AFRIQUE

137. L'Afrique est un continent dynamique et divers de presque 1,3 milliards de personnes: d'ici 2050, ce chiffre pourrait croître à 2,5 milliards.
138. À côté de notre engagement depuis de longues années en Afrique et en particulier au Sahel, avec nos pays partenaires Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal, le Luxembourg continue de s'engager dans le cadre de la politique commune de sécurité et de défense. Le Luxembourg participe activement à la mission d'entraînement au Mali, et aussi aux missions civiles EUCAP, au Mali ou au Niger. Nos relations économiques se sont développées davantage aussi, en particulier grâce à deux missions économiques au Sénégal et en Éthiopie, que la Chambre de commerce a organisées en février 2016, mais également la "Business partnership facility" créée récemment avec le Ministère de la coopération, qui encourage le secteur privé de prendre part au développement et ainsi de pénétrer de nouveaux marchés.
139. L'Union africaine joue un rôle crucial dans l'intégration politique du continent. Comme chaque année, je planifie cette année aussi de me rendre à Addis Abeba, où se trouve le siège de l'Union africaine. Ceci aussi en vue du Sommet UE-Afrique qui aura lieu en novembre en Côte d'Ivoire.
140. La sécurité et le bien-être de nos deux continents sont étroitement liés. Les attaques terroristes au Niger et au Mali, mais aussi la campagne de Boko Haram au Nigéria et dans la région du Lac Tchad, contre le gouvernement et contre la population civile, montrent que des organisations terroristes demeurent fortes. Cela vaut aussi pour la Somalie, où malgré les élections présidentielles, qui ont été saluées comme un succès sur le plan international, la lutte contre la milice Al-Shabab est loin d'être gagnée.
141. Malgré les progrès dans la mise en œuvre de la démocratie dans bon nombre de pays africains, la question de la qualité de la démocratie et aussi celle de la gouvernance dans l'intérêt de tous, non seulement des élites, demeure. La tendance de quitter le Statut de Rome de la Cour pénale internationale semble être freinée pour le moment. Cependant, la

dynamique selon laquelle les chefs d'Etat et de gouvernement de la plupart des pays africains veulent une justice pour chacun, et une autre pour les puissants, reste intacte.

142. Tous les pays politiquement instables le soulignent. En République démocratique du Congo, l'on n'a pas réussi comme prévu à organiser des élections en 2016, chose qui a entraîné de grandes manifestations – les gens en ont assez de la mauvaise gouvernance et veulent un gouvernement qui s'occupe de leurs besoins et leur offre une perspective crédible pour le futur. La situation est particulièrement grave au Burundi, où le président Nkurunziza s'accroche au pouvoir, et où la situation des droits de l'homme se dégrade constamment.

143. La situation reste dramatique également au Sud Soudan, où 6 millions de personnes se trouvent dans une situation humanitaire critique, et d'où quelques 1,5 millions de personnes ont fui. Malgré les efforts de certaines parties de la communauté internationale, la violence extrême et systématique, et la crise économique causée par des gens, ainsi que la famine, continuent.

AMÉRIQUE

144. Le changement de gouvernement à Washington doit nous faire réfléchir. Il est à la fois signe et expression d'un malaise dans la population à propos des changements dans notre société, à propos des effets de la globalisation, à propos de « l'ordre international d'après-guerre » ... Il signale une certaine peur de l'avenir, une aspiration aux « temps anciens », même s'il n'est pas très clair ce que cela signifie exactement. L'appel du nouveau Président américain – « America first » - reflète en partie le nationalisme et l'isolationnisme que nous entendons ici des partis populistes de droite, et qui faisaient aussi partie de la discussion sur le Brexit. Les premières actions de Donald Trump montrent qu'il a l'intention de mettre en pratique les idées populistes qu'il a proclamées durant sa campagne électorale. Cela doit nous interpeller, en tant qu'Européens convaincus, en tant que défenseurs de l'intégration et de la coopération, basées sur le droit international et les valeurs et principes fondamentaux.

145. Dans le même temps, beaucoup de points d'interrogation subsistent au sujet des plans et des priorités de la nouvelle Administration. C'est un fait acquis en revanche que les Etats-Unis demeurent un partenaire important pour nous et qu'ils le resteront ; un ami auquel nous sommes liés depuis de nombreuses années ; un allié auquel nous devons beaucoup d'un point de vue historique, et avec lequel nous travaillons ensemble jour après jour ; un partenaire stratégique de l'Europe sur la scène internationale, et un partenaire commercial de premier ordre.

146. Nous n'avons pas toujours été du même avis de par le passé, et n'avons jamais craint non plus de l'exprimer auparavant, mais ensemble nous nous sommes engagés pour l'ouverture, pour le respect de la démocratie et de l'Etat de droit, pour la solidarité et la coopération. Il doit en rester ainsi.

147. Le Vice-Président américain, lors de sa première visite à Bruxelles le mois dernier, a souligné, au nom du Président, que les Etats-Unis continuent de s'engager pour la coopération et le partenariat avec l'UE. Nous voulons une relation constructive avec l'Amérique, et de notre côté ferons tout pour cela. Néanmoins, nous attendons aussi de l'Amérique qu'elle se positionne de façon claire et nette derrière une Europe unie. Ceci, dans l'intérêt de l'Europe, mais aussi de l'Amérique.

AMÉRIQUE LATINE

148. La mutation chez le grand voisin du Nord a aussi des répercussions sur les pays du sud du continent américain. Il est trop tôt pour tirer des conclusions concrètes, mais un mur entre les Etats-Unis et le Mexique aurait de grandes conséquences politiques et économiques pour les pays qui, durant les dernières décennies, avec l'aide des Etats-Unis, mais aussi de l'Europe, se sont fortement développés. Sans parler des conséquences humaines. L'impact risque d'être particulièrement grand sur l'un des partenaires stratégiques de l'Europe, à savoir le Mexique. Le Luxembourg s'engage au niveau européen pour la modernisation de l'accord global avec le Mexique. Nous continuons à soutenir aussi

les pays partenaires de notre coopération, le Nicaragua et le Salvador, avec lesquels notre coopération entreprend un certain nombre de projets innovants.

149. L'année écoulée était d'une grande importance pour la Colombie. Au bout de longues négociations et un certain nombre d'obstacles, l'accord de paix conclu en décembre 2016 entre le gouvernement et les rebelles du FARC est enfin entré en vigueur. Alors que sa mise en œuvre fonctionne relativement bien jusqu'ici, il reste un certain nombre de défis pour lesquels un soutien de la communauté internationale est vital. Le Luxembourg soutient le processus de paix avec une contribution à un projet qui favorise la justice transitionnelle en Colombie, et aussi au niveau européen avec une contribution au fonds colombien de l'UE.

150. 2017 sera une année particulière en ce qui concerne nos relations avec le Brésil. Ces relations remontent loin en arrière. Dans les années 20 déjà, l'ARBED s'est établie au Brésil, et au fil des années, le Brésil est devenu l'un des partenaires commerciaux les plus importants du Luxembourg en-dehors de l'Union européenne. À côté des quelques 2000 résidents brésiliens au Luxembourg, beaucoup de Luxembourgeois se sont établis au Brésil au 19^{ième} siècle, et ont pris racine là-bas. L'on estime qu'aujourd'hui il y a quelques 50.000 citoyens au Brésil ayant une origine luxembourgeoise. Depuis 2011, nous avons un ambassadeur non-résident pour le Brésil. Cette année, le Brésil sera le premier pays en Amérique du sud auprès duquel le Luxembourg ouvrira une Ambassade. Ceci témoigne des excellents liens que nous entretenons avec ce pays, mais est aussi une conséquence de l'importance croissante du continent sud-américain pour notre pays et pour notre économie. L'Ambassade nous permettra en premier lieu d'approfondir nos relations avec le Brésil ; dans une deuxième phase, nous chercherons aussi avec cette Ambassade des co-accréditations avec d'autres pays en Amérique du sud, qui deviennent de plus en plus importants pour nous.

OTAN ET POLITIQUE DE SÉCURITÉ

151. Les développements de la situation générale en matière de sécurité à l'est et au sud de l'Europe ont contraint l'alliance de défense qu'est l'OTAN à adapter sa posture, depuis le Sommet à Wales en 2014, et surtout à rassurer nos alliés de l'Est. Le Sommet de Varsovie en

été 2016 a réaffirmé cette position, et a pris d'autres décisions en ce sens. Le Luxembourg y apporte sa contribution et participe activement aux mesures de réassurance, notamment aux troupes de l'OTAN qui seront stationnées en Lituanie. En tant que partenaire fiable et digne de confiance, le Luxembourg souligne ainsi sa solidarité avec ses alliés et nos Etats partenaires. Le Luxembourg fera également les efforts nécessaires pour répondre aux engagements de Wales. La Chambre a déjà été informée en détail à cet égard la semaine dernière.

152. La discussion au sein de l'OTAN pour les prochaines 10 années ne doit cependant pas se focaliser uniquement sur la question des 2%. La sécurité dépasse la simple défense. Un pays comme le Luxembourg, qui consacre 1% de son RNB à l'aide au développement, effectue une contribution importante, une contribution préventive pour un monde plus pacifique. Ce monde peut être détruit 1000 fois avec les armes nucléaires existantes, provenant de l'Est comme de l'Ouest. Le désarmement, du point de vue général, aiderait à faire front à la pauvreté à l'échelle mondiale. Si chaque pays au monde ne dépensait pas 2% pour sa défense, mais juste 1% pour l'aide au développement, alors des millions de personnes connaîtraient un meilleur sort.

153. Dans les semaines à venir – quand les dernières procédures de ratification seront finalisées – nous allons accueillir le Monténégro comme 29ième allié. Cet élargissement souligne non seulement les progrès importants que ce pays a faits dans le domaine des réformes de ses forces armées et de son armée, mais aussi que les efforts européens et l'engagement de la communauté internationale dans les Balkans occidentaux ont porté leurs fruits, et que nous avons contribué à la stabilité et à la paix dans cette région. Nous nous réjouissons de travailler à l'avenir de façon encore plus étroite avec le Monténégro, et de nous engager à ses côtés en faveur de la paix en Europe.

154. Le Luxembourg continue aussi à s'engager pour un monde plus sûr avec moins d'armes. Nous participons en ce sens activement à des initiatives dont le but est le désarmement de catégories d'armes spécifiques, ainsi que la limitation de certains systèmes d'armement. En ce domaine, nous tenons particulièrement à ce que des progrès soient faits

sur base de traités et conventions contraignants, qui fixent des critères clairs et nets, qui engagent les Etats à des objectifs concrets.

155. Ensemble avec nos divers partenaires, le Luxembourg a ratifié en 2014 le Traité sur le commerce des armes – en bref, le « ATT (Arms Trade Treaty) » - et met en œuvre ce dernier depuis son entrée en vigueur, il y a deux ans. Nous avons à cet égard déposé aussi un projet de loi qui renforcera encore plus notre système de contrôle des exportations. Nous espérons que la Chambre finalisera les travaux sur ce projet dans les mois à venir.

156. La situation sécuritaire en Asie est marquée par un autre danger très particulier. La Corée du Nord a lancé l’an dernier pas moins de 25 missiles balistiques, et a effectué deux tests nucléaires. Ces actions déstabilisent non seulement la péninsule coréenne, et constituent une menace pour notre allié qu’est la Corée du Sud, mais ils insécurisent tout le territoire d’Asie orientale, et aussi de plus en plus la communauté internationale au sens large : certaines des missiles testés pourraient atteindre aussi bien la côte ouest américaine que l’Union européenne. Ceci est un danger que nous devons prendre au sérieux. Le Luxembourg continuera de s’engager au sein de l’ONU, comme dans l’UE, pour maintenir une pression élevée sur le régime nord-coréen. Si le régime à Pyongyang était prêt à abandonner ses ambitions d’établir un arsenal d’armement nucléaire, alors nous sommes convaincus qu’à travers des négociations, le conflit sur la péninsule coréenne pourrait être résolu de façon pacifique.

157. Dans le cadre de la politique commune de la sécurité et de la défense, le Luxembourg continue à s’engager aussi à l’avenir dans les différentes missions que l’Union européenne dirige dans des Etats tiers, pour résoudre des conflits. Pour la mission EUNAVFOR Med, le Luxembourg contribue par un partenariat privé-public avec la mise à disposition d’un avion de surveillance aérienne, et soutient financièrement la formation des gardes-frontières sur la côte libyenne. En outre, deux sous-officiers luxembourgeois sont actifs dans la mission d’entraînement au Mali, afin de former l’armée malienne.

158. Dans le domaine civil également, le Luxembourg participe à des missions comme par exemple ces dernières années au Kosovo (EULEX), au Niger (EUCAP Sahel), au Mali (EUCAP

Sahel) et aussi en Ukraine (EUAM). A l'heure actuelle, il y a 3 policiers luxembourgeois en service au Sahel (1 au Mali, 2 au Niger). La participation aux missions civiles reste une priorité de ce gouvernement, car c'est le complément logique pour stabiliser à long terme une situation de conflit. Nous nous engageons ainsi activement pour bâtir l'Etat de droit dans les pays concernés, et les aider ainsi sur leur chemin de consolidation d'un Etat démocratique et stable.

BENELUX ET GRANDE RÉGION

159. La coopération avec les Etats du Benelux reste un vecteur important de notre action de politique étrangère, que ce soit sur des projets transfrontaliers ou au niveau international. Dans le cadre de la présidence du Conseil des ministres de l'Union du Benelux, le Luxembourg s'était fixé trois grandes priorités : améliorer la mobilité et la sécurité des personnes, promouvoir la protection de l'environnement, et approfondir encore le marché intérieur.

160. Nous avons pris des initiatives concrètes en ce sens, dont bénéficient nos citoyens, et qui permettent au Benelux de poursuivre à l'avenir son rôle de laboratoire européen.

161. Le citoyen est également le point central de la présidence de la Grande Région, que le Luxembourg assume depuis le 1er janvier. Le ministère des Affaires étrangères a offert son soutien actif dans ce dossier au département de la Grande Région dans le cadre de ses compétences, et nos équipes travailleront ici étroitement ensemble.

SIÈGE

162. En tant qu'„Etat-hôte“ de différents organismes et institutions européennes, le Luxembourg continue de faire tout ce qu'il peut pour garantir aux gens qui y travaillent les meilleures conditions de travail et de vie possibles. D'un point de vue économique, social et culturel, la présence des quelques 14.000 fonctionnaires européens et leurs familles constitue un élément important pour notre pays.

163. Au niveau des projets de construction, le gouvernement travaille actuellement étroitement avec la Commission sur le projet Jean Monnet 2. La loi de financement à cet égard a été adoptée ici à la Chambre le 17 novembre 2016. Le projet sera réalisé en 2 phases, et le résultat final représentera une solution fonctionnelle et homogène pour les quelques 3.000 collaborateurs concernés, qui pour l'instant sont répartis sur différents sites au Kirchberg et à la Cloche d'Or.

164. En ce qui concerne la Commission européenne, je voulais vous dire aussi que nous sommes en train de mettre en œuvre d'autres éléments de l'accord, que j'ai conclu en décembre 2015 avec la vice-présidente Georgieva, ou cela a même déjà été mis en œuvre. Ainsi fut inauguré par exemple le nouveau Datacenter (Centre de données) à Betzdorf le 12 décembre en présence du commissaire Oettinger.

165. Le Parlement européen, avec le soutien de l'Etat luxembourgeois, avance bien aussi dans les travaux de son nouveau bâtiment, le Konrad Adenauer II, et la même chose vaut pour la 3^{ème} tour de la Cour de justice européenne.

166. Les travaux de planification pour le siège de la Cour d'appel de la nouvelle Juridiction unifiée du Brevet ont subi un certain retard, à cause du référendum britannique l'an dernier. Mais nous avons progressé entretemps, et nous nous attendons à ce que cette nouvelle juridiction puisse démarrer cette année au Luxembourg.

CONCLUSION

167. Les anciennes divisions entre nord et sud, est et ouest, pays pauvres et riches, semblent de plus en plus céder la place à une autre division fondamentale, à savoir celle entre Etats autoritaires et démocratiques, entre sociétés ouvertes et fermées. Cette division se retrouve entre ceux d'un côté, qui croient que la puissance et les transactions doivent diriger le système international ; et ceux, de l'autre côté, qui croient que les relations internationales doivent être fondées sur des règles et des normes claires d'Etat de droit. Souvent, les Etats autoritaires sont empreints de nationalisme, et ont une vision du monde

qui est un jeu à somme nulle ; les Etats démocratiques en revanche, ont foi en la valeur de la coopération internationale pour résoudre ensemble les problèmes.

168. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, nous avons reconstruit notre monde. Nous nous sommes doté d'organisations internationales qui devaient empêcher qu'une guerre ne puisse séparer et diviser l'humanité une troisième fois.

169. Le traumatisme collectif de la Shoah et de la perte de 60 millions de vies humaines durant cette guerre d'un côté, la peur de la force de destruction absolue des armes atomiques de l'autre côté, furent les pierres fondatrices de la Charte des Nations Unies. La Charte, dans laquelle sont consacrées la dignité humaine et la souveraineté des Etats, dans laquelle l'égalité entre tous les hommes, de même que l'égalité souveraine entre tous les Etats, grands et petits, sont fixées une fois pour toutes.

170. Ce système international est remis en question si des Etats ne respectent pas les droits de l'homme ; et de par le monde nous connaissons actuellement une détérioration de la situation des droits civils et politiques, combinée à une nouvelle flambée de conflits. À l'échelle mondiale, l'espace pour la société civile se réduit ; les personnes qui défendent les droits de l'homme deviennent à leur tour victimes d'intimidation et de violence.

171. Même devant le Conseil des droits de l'homme et devant l'Assemblée générale de l'ONU, des organisations de la société civile sont agressées. Le système international des droits de l'homme lui-même est attaqué. De plus en plus d'Etats interdisent l'accès aux services du Haut-Commissaire pour les droits de l'homme – que j'ai reçu le 20 janvier dernier ici au Luxembourg – et ne coopèrent plus avec les mandataires des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme.

172. Le Luxembourg est candidat au Conseil des droits de l'homme pour les années 2022 à 2024 : c'est notre première candidature pour ce Conseil, qui a été créé en 2006, et qui est un organe subsidiaire important de l'Assemblée générale de l'ONU. De même que nous étions en 2013 – 2014 un membre engagé du Conseil de sécurité des Nations Unies, nous voulons

devenir un membre engagé et courageux de la plus haute instance de l'ONU pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

173. Croire que les acquis internationaux comme nationaux de l'Etat de droit et de la démocratie soient irrévocables, ce serait une faute stratégique lourde. De la même manière que les générations avant nous ont lutté dans deux guerres mondiales pour la liberté et la justice, et contre le fascisme et l'autoritarisme, nous aussi devons maintenant être prêts à nouveau pour nous battre pour nos valeurs, nos obligations internationales, et les principes de notre coexistence pacifique en tant qu'hommes et en tant que communauté internationale d'Etats. Franz Kafka disait dans son roman « Le procès », qu'il a écrit pendant la première guerre mondiale, « le mensonge est transformé en ordre mondial ». Cette phrase est toujours d'actualité, mais nous devons nous y opposer, car sans un minimum de sens commun des réalités et de confiance, le monde ne serait pas préparé comme il se doit pour offrir une perspective aux générations futures.

Je vous remercie.